

Mercredi 03 juillet 2019 : 9h45-11h15

Mouvements migratoires et réfugiés : défis et perspectives

Amal DAMIEN, maître de conférence, École libanaise de formation sociale, Faculté des lettres et des sciences humaines, USJ, Liban.

La fonction sociale et humaine des réseaux informels comme système d'appui dans des situations de crises prolongées

Le Liban n'est pas un pays signataire de la Convention de 1951 relative aux réfugiés. Depuis mars 2011, la crise syrienne a entraîné le déplacement de plus de la moitié de la population syrienne (à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie). Le Liban est un petit pays avec une population estimée à 4,2 millions d'habitants, en plus des réfugiés palestiniens estimés à 277 000. Il a accueilli un million cinq cent mille réfugiés syriens, 34 000 réfugiés palestiniens de Syrie et 35 000 rapatriés libanais de Syrie.

Pour le Liban, la réponse relève du « Plan d'intervention en cas de crise au Liban », qui est un plan pluriannuel entre le Gouvernement libanais et ses partenaires internationaux et nationaux. Ce plan vise à 1) fournir une protection et une aide humanitaire aux plus vulnérables : déplacés syriens, réfugiés palestiniens et Libanais - 2) soutenir la fourniture de services publics et 3) renforcer la stabilité du Liban.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est l'agence de référence dans la réponse à la crise syrienne. Avec des organismes locaux partenaires, il a mis en œuvre des programmes qui répondent aux besoins humanitaires de la population syrienne, déplacée hors de Syrie dans les pays voisins. En 2015, son programme s'est élargi pour inclure des objectifs de développement pour les communautés hôtes. Dans cette perspective, la nécessité d'étudier la disponibilité des ressources locales, qu'elles soient formelles ou informelles est incontournable. Plus précisément, il s'agit d'étudier le capital social informel et sa contribution aux mécanismes d'adaptation à partir de l'analyse des formes de lien social que développe une personne réfugiée dans des contextes et des conditions instables et non durables.

Cette analyse nous permet de répondre à la question suivante : « Quel usage font les réfugiés syriens des réseaux informels au Liban et quelle est la contribution de ces réseaux à leur vie ? »

En nous basant théoriquement sur les typologies des liens sociaux nous essayons de comprendre quels types de liens les réfugiés syriens tissent dans leur lieu de résidence soit entre eux, soit avec la communauté

d'accueil. Nous explorons où et comment ces liens se créent ainsi que leur apport et leur influence sur la décision du retour au pays d'origine.

Cette recherche qui a démarré en mai 2018 et qui prend fin en novembre 2019, adopte une approche mixte. Dans son volet quantitatif, 1500 réfugiés syriens répartis géographiquement sur cinq mohafazats ont été interrogés. Dans le volet qualitatif, des entrevues ont été menées avec des intervenants de première ligne et des focus groupes ont été animés auprès d'un échantillon d'hommes, de femmes et de personnes atteintes d'handicap parmi les syriens.

L'intervention dans le cadre du congrès présente les principaux résultats quantitatifs ainsi que les premiers résultats qualitatifs qui ont émergé. Ce n'est qu'en octobre 2019 que le rapport final sera produit. Cette analyse porte sur les dimensions suivantes :

- Les formes, les fonctions et les caractéristiques des réseaux informels
- La communication entre les réfugiés syriens et les réseaux informels syriens et libanais
- Le processus d'identification, d'accès, de création et de maintien des réseaux informels.
- La relation avec les réseaux informels hors du Liban
- L'exploration des différentes stratégies que les réfugiés syriens utilisent pour accéder aux réseaux informels au Liban, ainsi qu'à leur retour pour leur réintégration
- La perception des travailleurs de première ligne pour renforcer le rôle et les interventions des réseaux informels.

En conclusion, cette recherche nous permet de :

- Déceler les stratégies d'adaptation utilisées par les réfugiés syriens qui reposent sur une gamme d'institutions informelles en dehors des cadres formels et réglementaires.
- Suggérer un modèle d'intervention ou d'action dans le domaine du lien social pouvant être adopté par les organismes sociaux en charge des populations déplacées.
- Cela signifie mettre l'accent sur la « fonction » et non sur la « forme » des institutions et passer des règles fondées et préétablies à des règles basées sur les relations humaines.